



## Délibération n° 32 / 2021

Département de l'Hérault  
Commune de PIGNAN

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, en salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Madame Michelle CASSAR, Maire,

#### Étaient présents :

M. ARCAY Martin, Mme BOSH Sylvia, Mme CALMES Anne-Marie, Mme CASSAR Michelle, Mme CINÇON Sylvie, M. CHOLBI Jean-Claude, Mme DUBOUCHER Danièle, M. GERVAIS Marc, M. GIL Michaël, Mme GIMENEZ Véronique, M. GRILL Christophe, Mme IRIBARNE Isabelle, Mme MARCILLAC Monique, M. MATTERA Patrick, M. PAGEZE Thierry, M. QUILES Thierry, M. SABLOS, Gérard, M. SAMMUT Jean-Pascal, M. SIE Rémi, Mme THALAMAS Fabienne, Mme TROCHAIN Katia, Mme ZONCA Jeanne.

#### Absents excusés :

M. BIEGEL Julien (pouvoir à M. Gérard SABLOS), M. DELAUZE Daniel (pouvoir à Mme Fabienne THALAMAS), Mme GUYONNET Gaëlle (pouvoir à Mme Isabelle IRIBARNE), Mme LACUBE Danièle (pouvoir à Mme Jeannette ZONCA), M. MESSINA Gaspard (pouvoir à M. Mickaël GIL), Mme QUEVEDO Karine (pouvoir à Mme Anne-Marie CALMES).

Absente non excusée : Mme Véronique GAY.

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Katia TROCHAIN a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

#### **Education- jeunesse - Demande de subvention pour la création d'un ALP/ALE à l'école Lucie Aubrac**

*Madame Danièle DUBOUCHER, Adjointe au Maire, déléguée à l'éducation et à la jeunesse, expose au conseil municipal :*

Dans le cadre de la programmation des travaux d'investissement 2021/2022, il convient de solliciter une subvention d'investissement d'un montant de 180 000 € auprès de Montpellier Méditerranée Métropole pour la création d'un ALP/ALE à l'école Lucie AUBRAC.

Le coût prévisionnel de ces travaux s'élève à 765 665 € HT.


Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la demande de subvention d'un montant de 180 000€ auprès de Montpellier Méditerranée Métropole pour la création d'un ALP/ALE à l'école Lucie AUBRAC ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

**Commune de PIGNAN (Hérault)**

**Délibération n° 32/2021**

**Objet : Education- jeunesse - Demande de subvention pour la création  
Lucie Aubrac**

Envoyé en préfecture le 30/09/2021  
Reçu en préfecture le 30/09/2021  
Affiché le   
ID : 034-213402027-20210930-DL32\_2021-DE

Nombre de conseillers en exercice : 29  
Nombre de présents : 22  
Nombre de votants : 28 (dont 6 pouvoirs)  
Votes : 28  
Pour : 28  
Contre : 0  
Abstention : 0

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE,

  
Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette  
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;  
que la convocation du conseil avait été faite le 21 septembre 2021

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN